

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE BOIS JÉROME ST OUEN
27620

l'EURE

Séance du **04 avril 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	13

L'an deux mil vingt trois

et le Mardi 04 avril

à 20 h 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur WIELGUS Jean-François**

Date de la convocation
30/03/2023

Étaient présents : M. Dominique BOGAERT 1^{ER} Adjoint ; M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; Mme GIRARD Alexandra ; Mme CHAMPION Laure ; Mme ROZANSKI Virginie ; M. RUTARD Fabrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. CHOPINET Jean-Noël ; M. GAVELLE Lionel ; Mme TABOUREL Juliette,

Absents excusés : M. GUYADER Alain donne pouvoir à Monsieur BOGAERT Dominique, Mme LAMARRE Nathalie ; Mme JORRE Béatrice donne pouvoir à Monsieur DAÛY Serge ; Mme PRUVOT Gaëlle

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : : Délibération pour le vote du taux d'imposition des taxes foncières locales pour 2023

**7.1 Décisions
Budgétaires**

Le conseil municipal décide de maintenir en 2023 les taux de 2022 qui pour mémoire étaient de 37,82% pour le bâti et de 36,08% pour le non bâti.

A compter de cette année, il est nécessaire de voter la taxe d'habitation des résidences secondaires et logements vacants

Le conseil municipal vote les taux d'impositions des taxes directes locales pour 2023 à l'unanimité des votants comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	37,82 %
Taxe sur les propriétés non bâties	36,08 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et logements vacants	6,82 %

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700728-20230404-2023-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois-Jérôme-St-Ouen, le 04 avril 2023

Le Maire,



Jean-François WIELGUS



Le Secrétaire de séance



Serge DAÛY